

MUNICIPALITE DE LA NEUEVILLE

Séance du Conseil général du 2 décembre 2021

9. Crédit d'engagement de CHF 287'500.- TTC pour l'assainissement de la station transformatrice « Liberté » et remplacement de la moyenne tension de cette station – Décompte final : information (A. Schleppy)

Introduction

Le Conseil général, dans sa séance du 14 mars 2018, avait approuvé un crédit d'engagement d'un montant total de CHF 287'500.- TTC pour l'assainissement de la station transformatrice « Liberté » afin de répondre aux dernières normes en matière de rayonnement non ionisant (ORNI) et de manutention.

Les travaux ont été réalisés selon le projet présenté le 14 mars 2018 et ne se sont pas déroulés comme prévu, compte tenu de l'état des canalisations existantes devant être réutilisées pour le changement du câble moyenne tension. Malgré cet imprévu, le projet a pu être mené à bien.

Décompte final

Le coût de l'ensemble des travaux se monte à CHF 186'894.- TTC soit 35 % (CHF 100'606.- TTC) de moins qu'initialement prévu. Mentionnons également une économie de CHF 78'000.- TTC étant donné que le câble moyenne tension entre la station « Liberté » et la station « Vichon » n'a pas été remplacé au vu de l'état des canalisations existantes (tubes ciment en demi-coques).

Conclusion

Le Conseil général est informé que le crédit d'engagement à disposition, d'un montant de CHF 287'500.- TTC n'accuse aucun dépassement.

CONSEIL MUNICIPAL

Annexe : décompte final